


Nous-Vous-Ille... et moi, et moi et moi

Date : 26 juillet 2016

Le 6 juillet, j'apprends par Twitter que la revue du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (enfin... je veux dire : le magazine des Bretons d'Ille, puisque c'est comme ça qu'il est sous-titré en page de couverture) « *débarque dans nos boîtes aux lettres* ».

 Ille-et-Vilaine @ille_et_vilaine · 6 juil.
Nous Vous Ille débarque dans vos boîtes aux lettres. Une fois terminé, soyez sympas prêtez-le aux copains !



← ↻ 10 ❤️ 8 ...

n° 114 : juillet-août-septembre 2016

Vu qu'un nouveau marché de distribution de ce périodique a été signé le 24 juin dernier pour 4 ans avec les mêmes opérateurs qu'auparavant pour la modique somme de 938.496 euros HT, qu'il prévoit la distribution dans TOUTES les boîtes aux lettres du département, que le magazine a été tiré à 532.547 exemplaires, soit 7.940 exemplaires de plus que la fois précédente, qu'il y a sur ce territoire moins de 532.547 logements ou si vous préférez moins de 532.547 « ménages » au sens de l'INSEE, je me dis bêtement :

1. que logiquement, le gars de gauche sur la photo ne peut être que sans domicile fixe
2. que, moi qui ai un domicile fixe - et même quelque chose comme une idée fixe (vous ne saviez pas ?) - je ne vais pas tarder à pouvoir prendre connaissance de l'organe du Conseil départemental.

Vous savez aussi combien je suis patient : je patiente donc jusqu'au 25 juillet. ;-)

Pour rien... et c'est d'autant plus frustrant que j'observe qu'avant de partir en vacances, le (ou la) préposé(e) a omis de déposer comme à l'accoutumée une version numérique de cette publication d'une part sur le site ille-et-vilaine.fr et d'autre part sur le site calameo.com.

Moi qui suis si fier (sous-entendu : de ne pas être brétilien), j'ai donc dû aller mendier un exemplaire à l'Hôtel du Département, où l'on m'a d'ailleurs très aimablement proposé de m'en donner plusieurs.

Je ne vais quand même pas me plaindre.

Surtout qu'à partir de ce moment là, j'ai pu m'intéresser au contenu.

Une chance que l'attaché de presse ait pris les devants dès le 8 juillet pour lever une méprise entre Brain-sur-Vilaine et Saint Ganton (p. 44) :



Mais il n'a malheureusement pas pu corriger les nombreuses erreurs qui affectent les liens associés aux différents articles, qu'il s'agisse par exemple de l'article sur le « plan de relance » (p. 6), de celui sur « le Prix ados » (p. 7) ou encore de celui sur la vaccination (p. 25), qui n'aboutissent qu'à de pitoyables :

« La page demandée n'a pas pu être trouvée »

Encore plus regrettable : le lien qui est censé diriger vers le site internet de la revue « *Nous Vous Ile* » pointe vers une page orpheline consacrée au n° 110 de juillet-août-septembre 2015 (p. 3).

Sinon : des Bretiliens et des Bretiliennes, il y en a partout !...

Par exemple, il y en a 8 sur l'infographie consacrée aux points clés du projet départemental, 8 sur la page consacrée aux 10 engagements du Département, ou encore 6 sur la page réservée à l'expression du groupe de la majorité : ça fait déjà 22 occurrences en 4 pages... mais ça n'a rien à

voir avec du bourrage de crâne : non, non.

D'ailleurs, si c'était du bourrage de crâne, ça s'écrirait toujours pareil.

Or, il se trouve qu'avec la bénédiction de la direction de la communication, Régis Delanoë - promu pigiste attiré depuis l'année dernière - n'hésite pas à se permettre une petite fantaisie, ou un petit raccourci si vous préférez (p.34) :



C'est bizarre.

Je ne sais pas pourquoi ça me rappelle furieusement le lapsus commis sur le tout dernier mot du 3^{ème} et dernier livrable du marché de « création et lancement d'un gentilé pour l'Ille-et-Vilaine » dont a illégalement bénéficié en son temps un certain Jacques... Delanoë :

7 PARTIS PRIS STRATEGIQUES POUR IMPOSER LE GENTILÉ BRETILLIEN

...

7^{ème} PARTI PRIS :

**NE PAS HESITER A METTRE EN AVANT TOUTES LES INITIATIVES
POSITIVES RECENSEES**

Pourquoi ne pas créer une rubrique dans « Nous, Vous, Ille » mettant
en exergue toutes les utilisations intelligentes du gentilé.

Nous pouvons même créer un prix annuel récompensant la meilleure
de ces initiatives.

Les mettre en avant c'est tout simplement générer « une fierté
bretillienne »

Le hasard, sans doute... ;-)